

#### XAVIER DARON ARCHITECTE DPLG

11 RUE MOULIN A VENT 97 400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH23** 

xavier\_daron@orange.fr

# COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°23

DU 04/11/2014

# "PLATEAU SPORTIF COUVERT A LA RIVIERE DU MAT"

CREATION D'UN PLATEAU NOIR COUVERT AVEC VESTIAIRES SANITAIRES BUREAUX ET LOCAUX DE STOCKAGE

	PC n°	PC 097 402 12A0024	délivré le 13 se	ptembre 2012		
Présents	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 70 31 44	0692 67 23 49	Х
X	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M. LIN SI	BDET	0262 41 35 01	aucun	0692 66 48 30	Х
	M. GAULTIER	INTEGRALE SUD	0262 10 95 00	0262 33 67 49	0692 70 67 08	Х
	M SARPEDON	SOCOTEC	0262 94 48 48	0262 94 48 50	0692 67 36 47	Х
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	Х
	M. BELEGO	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 31 04 11	Х
Х	M. TURPIN	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 31 04 19	Х
Exc.	M. CARADOT	SMOI	0262 34 08 77	0262 33 72 95	0692 97 04 97	Х
Х	M. RAVILY	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 12	Х
	M. MOREL	FAOI	0262 24 77 60	0262 27 02 36	0692 44 90 93	X
X	M. BOYER	LJDSB	0262 57 71 82	0262 57 28 74	0692 22 93 04	Х
	M. GRONDIN	BATINOV	aucun	aucun	0692 48 36 39	Х
	M. AJORQUE	TDS	0262 93 11 05	0262 93 11 05	0692 20 26 27	Х
Х	M. VANDENESSE	DLA	0262 09 80 13	0262 26 19 89	0692 56 86 58	X
	M. SORA	AROS	0262 58 49 05	aucun	0692 34 99 22	Х
X	M. ARNAL	TEP	0262 30 23 34	0262 58 32 81	0692 78 40 90	X

PROCHAINE REUNION: LE 11/11/2014 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG

#### 1.1 PILOTAGE (BBOI)

Planning des travaux à recaler : transmission au MOe impérative le 10/11/14 (1 ex papier + un ex au format PDF), pour validation et diffusion par OS de notification aux entreprises. Doit être plus détaillé que le planning actuel, trop flou.

# 1.2 VRD - DEMOLITION - GROS OEUVRE

# 1.2.1 **VRD**

Raccordements fluides:

AEP: l'entreprise demande la dimension de la fosse de comptage

Télécoms : l'entreprise demande ou en sont les démarches de raccordement

EDF: l'entreprise demande ou doivent passer les fourreaux TPC d'alimentation du TGBT

→ gestion des raccordements : doit être gérée par Maître d'Ouvrage

EDF : alim VRD non précisé sur EXE : MOe prend contact avec entreprise SGER pour définir position attente alim TPC en limite de parcelle + convocation réunion de chantier semaine prochaine

EXE VRD / épandage ANC : se retrouve tres profond, ce qui semble peu compatible avec DTU. Transmis pour avis au bureau d'étude de sol GEYSER

fosse septique : réalisation d'une dalle de répartition 30cm au-dessus de la génératrice haute

### 1.2.2 GROS OEUVRE

Planning : toutes reprises & finitions sur gros œuvre ci-dessous : doivent être terminées pour le 18/11/14

RAPPEL (14/10/28): retracer les niveaux là ou il sont effacés

Rappel (14/09/30): Position des plots d'équipements sportifs amovibles: validés: le MOe a modifié ses plans pour les mettre en accord avec ceux de l'entreprise: le GO peut commencer la réalisation sur la base des documents transmis par le MOe au charpentier sous réserve visa CT & vérification SMOI

Rappel (14/09/30): Voiles en béton autoplaçant: pignon sud: essai de ragréage pelliculaire ponctuel sur défaut avec produit d'une granulométrie de l'ordre de 0,1 mm max: produit utilisé pour échantillon sur voile H côté SAE: OK; mais mise en œuvre non satisfaisante (pas assez soigné): à parfaire. Mettre moins de produit (couche *la plus fine possible*: il faut *juste* reboucher les défauts). Conserver traces des raccords de banches (pas de ponçage)

- → RAPPEL (14/09/30) prévoir transmission FT dudit produit.
- → RAPPEL : indiquer date d'intervention

RAPPEL (14/09/16) plusieurs jointoiements de trous de banche mal réalisé sur voile en file A, avec qui plus est changement de produit de jointoiement précédemment validé, par un produit de qualité inférieure : <u>devront être intégralement recommencés</u>

→ mortier de ragréage pelliculaire employé totalement inapproprié : <u>à remplacer par un mortier de ragréage pelliculaire très très fin</u> (→ plus fin que celui employé sur voile file 5, qui reste très grossier -bien que les ouvrages aient été acceptés hors défauts localisés-) : transmettre FT produit préconisé avant mise en œuvre sur file H côté SAE (intérieur).

PM : Voiles béton banché pour murs initialement prévus en blocs US : parement :

- → locaux dont le gros œuvre est destiné à être peint (imper) : salle de réunion, bureaux et boxs : débullage et ragréage pelliculaire (avec produit qui est retenu après essais sur voile file H) selon nécessité.
- → locaux dont le gros œuvre est destiné à rester brut : WCs, vestiaires : débullage selon nécessité et ragréage de l'intégralité des voiles (apparence homogène) : avec produit qui est retenu après essais sur voile file H.
  - → merci de confirmer que les propriétés en termes notamment d'imperméabilité des murs des vestiaires & WC collectifs soient à minima d'un niveau équivalent à ce qui était initialement prescrit (initialement prévu réalisation en blocs US de 19 avec enduits à 450kg/m3 de ciment fibrés & avec adjuvants d'étanchéification); dans le cas contraire, proposer solution de traitement des voiles (autre que peinture)

## RAPPEL (23/09/2014): Grilles de ventilation (VH/VB)

- doivent être réduites à Ø125 lorsque apparentes en extérieur : pour WCs : selon schéma MOe (en retrait côté ext de 50 mm, pour que la grille de ventilation soit dans le plan du nu ext du voile)
- doivent être supprimées lorsque correspondant à des extracteurs en option
- doivent être conservés dans les vestiaires en arrière du doublage en bardage (les grilles intérieures restent à la charge du gros-œuvre)

### 1.3 CHARPENTE METALLIQUE & MENUISERIE METALLIQUE

Local boulistes : panne Z d'égout côté varangue : refusé, à remplacer immédiatement par une panne de longueur identique aux autres, y/c suppression des platines sur poteaux

Platine sur voile BA de file 5 : refusé, convenu à remplacer il y a plusieurs mois : donc à remplacer immédiatement

Menuiserie métallique : échantillons et plans d'exécution à compléter & transmettre

- → lettrage : def. RAL : 8001
- → supports bancs : dans les angles, présence de PVC : EXE à modifier ne conséquence RAPPEL (14/09/02) : Charpente galvanisée : défauts ponctuels de galvanisation : attendu proposition de reprise (indiquer méthode et date de reprise)

Rappel (14/09/30): Transmettre PV d'autocontrôle de boulonnage des charpentes au MOe & CT

#### 1.4 **COUVERTURE**

Attention : échafaudage ayant rayé les ouvrages de gros œuvre devant rester bruts (voile file 5): les reprises pour effacer les rayures seront à la charge du couvreur (réalisé par le gros œuvre avec le produite de reprise retenu pour le voile F). Attention à ne plus abîmer les ouvrages en béton, qui doivent rester apparents

Chevrons de platelage de couverture : placés au petit bonheur la chance, sous-face qui va rester visible de ce fait disgracieuse (travail "ni fait ni à faire"). Les chevrons sur les autres couvertures devront être positionnés soigneusement, bien qu'encoffrés par un faux plafond rampant.

- → Pour les autres couvertures, transmettre en préalable aux travaux au MOe des plans d'exécution indiquant la longueur des planches de platelage et la position des chevrons. Intervention en cours : effectif env. 6 ouvriers : platelage plateau sportif avancé à 70%, & platelage vestiaires approvisionné.
  - → Retard de l'entreprise de couverture entraîne retard des travaux de second œuvre : les vestiaires et WC collectifs sont la priorité : planning à respecter :
    - plateau sportif : pour le 11/11/14, platelage à terminer & couverture zinc à réaliser à 80%

- vestiaires & WCs collectifs : pour le 18/11/14 : platelage réalisé, pour le 25/11/14 couverture réalisée hors finitions
- plateau sportif : pour le 25/11/14, couverture zinc terminée hors finitions

Support ECS en couverture : faute de transmission de détail d'exécution du couvreur, sera sur tasseau cf. schéma MOe réalisé en réunion de chantier : ci-joint

Bardage translucide : pour mémoire : pas de cavaliers sur bardage transparent

## 1.5 MENUISERIE ALUMINIUM

Inspection commune: prendre RDV avec CSPS

Faire retour rapide sur compatibilité du bloc porte proposé par menuisier bois (interface)

Raccord menuiseries / faïences : les menuiseries seront plaquées sur gros œuvre

RAPPEL (14/10/28) Grilles de ventilation : Ø125 : échantillon à présenter pour validation MOe (doit être prélaqué : cf. CCTP)

#### 1.6 MENUISERIE BOIS

RAPPEL (141007): URGENT: FT blocs portes précédemment transmis: de type "huisserie à bancher": non remis au GO avant coulage. A été par la suite convenu de passer en huisserie bois. Ce jour présentation d'une FT pour bloc porte avec huisserie métal: à transmettre immédiatement par email au menuisier alu avec MOe en copie. A regler avant intervention: compatibilité du bloc porte avec les menuiseries alu, type & position des couvre joints sur l'ensemble menuiserie alu – menuiserie bois

#### 1.7 REVÊTEMENTS DURS

RAPPEL (14/07/15): Dallages réalisés : à réceptionner (& transmettre PV)

RAPPEL (14/07/15): Échantillons présentés : carrelage : proposer variante de couleur différente (couleur gris béton, ou couleur bois essence douka) ;

RAPPEL (14/05/20) : à transmettre : fiches techniques (avec classement UPEC & glissance selon NF XP P05-011 : à priori PN18 & PC20), en précisant la destination (S1 & S2)

sur la base des tracés de niveaux et des pentes prévues, indiquer au plombier l'altimétrie des siphons de sol (SS) dans les vestiaires, WC, etc...

#### 1.10 ELECTRICITE

# URGENT : l'électricien demande au VRD des regards complémentaires : transmettre au VRD position des regards

PM : comptage en tarif bleu y compris éclairages du terrain de football

Attente pour la mise à la terre des menuiseries métalliques en douches & Wcs (voile file A): sera réalisé depuis la charpente métallique

Plateau sportif : chemin de câble le long du faîtage : reçoit des luminaires (type/ D) : sur le chemin des buts relevables de basket : documents EXE transmis par charpentier indiquent impossibilité de positionner certains luminaires à proximité des poteaux de paniers relevables

 $\rightarrow$  suite réunion : deplacement des luminaires pouvant interférer avec les paniers de basket selon indications MOe, PM : hauteur des chemins de câbles supportant les luminaires remontée à 7,5m/sol fini

Fiches techniques transmises:

→ Luminaire type A: produit proposé LUNAR T5 de DISANO : classe II comme prescrit au CCTP - mais non IK10 comme demandé (IK 08 selon FT)

Pour mémoire : luminaires type B & C : nouvelles dimensions : largeur 90mm maximum

- $\rightarrow$  En extérieur le long du plateau sportif : remplacement luminaires repère F par des luminaires type B / C : études d'éclairage transmises à la MOe ; compléments à apporter ou passer au bureau détailler prescription & mise en œuvre (absent au RDV du 27/08 dans les bureaux de la MOe)
- $\rightarrow$  FT : confirmer transmission des données complémentaires au BET INTEGRALE pour visa (RAPPEL)

## 1.11 PEINTURE / ETANCHÉITÉ

tableau de la menuiserie fixe VF1 réalisé. Ne devait pas être traité.

#### 1.13 A TOUTES LES ENTREPRISES

RAPPEL : les voiles béton de gros œuvre devant rester bruts, ne pas les détériorer

#### 1.13 CONTRÔLE TECHNIQUE

Douches : carreleur propose carreaux antidérapants R11 & R12 sans classement PN / PC : avis CT demandé

PROCHAINE REUNION: LE 11/11/2014 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG